

Nouvelles des Églises adventistes

- 2 Silver Spring, États-Unis – L'Église adventiste propose à ses membres de vivre « une relation de rapports mutuels » avec les autres croyants
- 2 Sydney, Australie – La multiplicité des moyens de communication est le meilleur moyen pour l'Église de se faire connaître
- 3 Poso, Indonésie – Une bombe à l'extérieur d'une église adventiste

Fédération protestante de France

- 3 Marseille, France – Osons des lieux de culte refuge

Nouvelles œcuméniques

- 3 Paris, France – Colloque « Évangélisation et prosélytisme »
- 4 Lyon, France – Les religions rappellent que le mariage est l'union d'un homme et d'une femme
- 5 Lyon, France – L'Église réformée de Lyon refuse de signer une déclaration contre le mariage homosexuel
- 5 Londres, Angleterre – Des archevêques anglicans en tête de la marche de repentance pour l'esclavage

Alliance évangélique

- 6 Brésil – L'importance des Églises évangéliques

Liberté religieuse

- 6 Paris, France – Caricatures : entre liberté d'expression et liberté religieuse
- 7 Paris, France – 250 millions de chrétiens persécutés dans le monde
- 8 Paris, France – Rapport 2006 de la Miviludes

Divers

- 8 Paris, France – Mars du livre religieux

Bulletin publié par le Service de presse adventiste

(Service de communication adventiste francophone)

BP 100
30, avenue Emile-Zola
77193 Dammarie-lès-Lys Cedex, France

Rédaction :

Tél. : 01 64 79 87 00
Fax : 01 64 79 87 19
E-Mail : communications@ufbsda.org

Les communiqués peuvent être reproduits avec mention de la source : BIA

Directeur de publication

Jean-Paul BARQUON

Rédaction

Jean-Paul BARQUON

Correspondants

Philippe AUROUZE
Jean-Jack CHAFOGRACK
David JENNAH
Michel MAYEUR

Secrétariat administration

Suzie SAUVAGNAT

Nouvelles des Églises adventistes

(ANN/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Silver Spring, États-Unis - L'Église adventiste propose à ses membres de vivre « une relation de rapports mutuels » avec les autres croyants

Le 23 janvier dernier, le pasteur John Graz, directeur du département des affaires publiques et de la liberté religieuse de l'Église adventiste mondiale, a déclaré : « *Les adventistes ne sont pas isolés sur une île dans le monde. Ils désirent mieux connaître les autres religions et souhaitent qu'elles aussi, les connaissent davantage* ».

Avec près de 15 millions de membres, l'Église adventiste est loin d'être isolationniste. Pourtant, ses dirigeants croient qu'un effort doit être fait pour approfondir les liens avec les principaux groupes religieux. Cette démarche est vitale car elle s'inscrit dans la continuité de la vision des adventistes, qui est d'annoncer au monde entier le message d'espérance de Jésus-Christ. Pour cela, le 22 janvier dernier, les dirigeants de l'Église ont voté pour que le conseil des relations inter-églises/inter-foi devienne le Conseil des affaires inter-églises/inter-religions. Bien plus qu'un changement de nom, cette mise à jour vise à mettre en place ce que le Docteur Michael Ryan, vice-président de l'Église mondiale, appelle « *une relation de rapports mutuels* » entre les adventistes et les autres croyants.

Michael Ryan, également vice-président de ce conseil, explique : « *Dans le passé, nous ne nous comprenions pas les uns les autres. Aujourd'hui, nous sommes disposés à dialoguer avec les différentes religions. Ainsi, nous pouvons mieux les comprendre et elles peuvent mieux saisir qui nous sommes et ce en quoi nous croyons* ».

John Graz, secrétaire général du conseil, pense aussi qu'un dialogue est important : « *Si l'on ne parle pas, les autres ne savent pas ce que l'on croit, ils peuvent même penser que nous sommes dangereux ou que nous promovons une politique menaçante. Dans le climat de confusion actuel entre les croyances, les sectes*

et le fanatisme religieux, il est important d'asseoir notre dialogue ».

John Graz et Michael Ryan sont persuadés que des discussions franches entre adventistes et croyants issus d'autres groupes religieux peuvent aplanir les préjugés qui affectent souvent les relations. Michael Ryan précise : « *Lorsque les autres religions nous comprennent, le message passe dans toute la communauté et c'est cela qui fait la différence* ». Les dirigeants de l'Église adventiste affirment qu'une compréhension mutuelle n'entraîne pas de changements dans notre doctrine, ce que certains membres appréhendent. John Graz fait remarquer qu'« *engager le dialogue ne signifie pas adhérer à l'œcuménisme, mais avoir un partage avec les autres confessions et surtout entretenir de bonnes relations avec elles* ».

(ANN/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Sydney, Australie - La multiplicité des moyens de communication est le meilleur moyen pour l'Église de se faire connaître

« Comment avoir une plus grande présence dans la société ? » et « Comment utiliser les nouvelles technologies dans les Églises locales ? », tels étaient les thèmes principaux de la rencontre des 30 responsables des communications de l'Église adventiste de la région du Pacifique Sud, qui compte 400 000 membres. Le fait que l'Église soit relativement inconnue et qu'elle ait besoin d'être plus présente dans la communauté, aussi bien au niveau du nom que de la reconnaissance de sa mission, ont été les sujets abordés.

Englobant l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Papouasie Nouvelle-Guinée et de nombreuses îles du Pacifique Sud, l'Église a récemment mis en place le réseau de médias adventistes (AMN), dans le but d'harmoniser l'utilisation des moyens de communication et de présenter aux Églises un message coordonné. Allen Steele, directeur des communications pour la région du Pacifique Sud et directeur général du réseau de médias adventistes, parle d'AMN comme étant la « fusion des médias ». Cette solution expérimentale permettra « *l'hybridation de la production et de la publicité au travers des médias, incluant le support papier, la radio, la télévision et Internet. Ce système offrira aussi la possibilité de composer des messages pour d'autres médias* ».

Les 29, 30 et 31 janvier, Allen Steele a animé une consultation sur les communications, au centre des médias adventistes, près de Sydney. Il a affirmé que les livres, magazines et journaux produits par « Signs Publishing Company », société adventiste basée à Warburton, feront partie de la stratégie de communication de la région et que le personnel de la rédaction dirigera tous les médias de l'Église en matière de collecte d'informations et de diffusion. AMN a aussi créé une section marketing pour les efforts de communication publique de l'Église, ce qui augmentera les activités des relations publiques.

(ANN/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Poso, Indonésie - Une bombe à l'extérieur d'une église adventiste

Le 13 janvier dernier, les membres adventistes de Poso, aux Célèbes (Indonésie), se dirigeaient vers leur lieu de culte, lorsqu'une bombe emballée dans un sac plastique a été découverte par un membre d'Église, sous des buissons, près de l'entrée principale. Cette découverte a poussé les membres à alerter la police. Celle-ci a rapidement envoyé un démineur pour désactiver la bombe.

Selon la police, la bombe était activée et aurait pu exploser par l'intermédiaire d'un téléphone portable. La police a ajouté que la piste envisagée était celle d'extrémistes musulmans.

L'Église adventiste de Poso ne compte plus, aujourd'hui, que cent membres au lieu des deux cents qu'elle avait à l'origine. Ce déclin s'explique par la querelle qui s'est embrasée entre musulmans et chrétiens, il y a six ans. Auparavant, l'ancienne église adventiste de Poso faisait partie des quatre églises adventistes de la région à avoir été incendiées par des extrémistes au cours de ces dernières années. Les dirigeants de l'Église locale pensent que ces attaques ne visent pas particulièrement les Églises adventistes mais les Églises chrétiennes en général. Le pasteur Erents Sahensolar, président de l'Église adventiste des Célèbes, affirme : « *Les membres de cette Église sont à nouveau en alerte. De nos jours, louer Dieu est ni facile ni sans danger, quel que soit l'endroit où l'on se trouve* ».

Moldy Mambu, trésorier adjoint de la Division administrative de l'Asie-Pacifique Sud, affirme :

« *Ce n'est pas le premier attentat à la bombe de la région* ». Il y a cinq ans, à Nouvel-An, une bombe a explosé à minuit, près de l'église adventiste de Poso. Le but était de frapper les adventistes pendant leur réveil. La police a envoyé des renforts pour surveiller et sécuriser les alentours de l'église.

L'Indonésie est un pays à prédominance musulmane, où la présence chrétienne représente seulement 8%. Aux Célèbes, on compte environ 6 500 adventistes pour 41 églises.

Fédération protestante de France

(ERF-PACA/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Marseille, France - Osons des lieux de culte refuge

Le Conseil régional de l'Église réformée de France en Provence-Alpes-Corse-Côte d'Azur vient d'être alerté par la situation d'une famille protestante, « régularisable » selon les critères de la circulaire de juin 2006, mais exclue du quota des régularisations. Il s'inquiète du sort réservé à l'ensemble des familles étrangères, ainsi privées d'une régularisation de leur séjour dans notre pays pour les mêmes raisons.

Contraintes à la clandestinité, certaines ont été hébergées par des familles françaises. À la lumière de la lecture qu'il fait de l'Évangile, le Conseil régional de l'Église réformée de France considère que les Églises ne doivent pas rester indifférentes devant ces actes individuels mais risqués. Il les invite, par conséquent, à envisager de prendre le relais en protégeant ces familles « régularisables » mais exclues du quota des régularisations, par un refuge dans leurs lieux de culte, ainsi transformés en « sanctuaires ».

Nouvelles œcuméniques

(BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Paris, France - Colloque « Évangélisation et prosélytisme »

Organisé par l'Institut supérieur d'études œcuméniques (ISEO), avec le concours des facultés de théologie catholique, protestante et

orthodoxe de Paris et le soutien du Conseil d'Églises chrétiennes en France (CECEF), ce colloque s'est déroulé du 30 janvier au 1^{er} février 2007 dans le grand amphithéâtre de l'Institut catholique de Paris. Le sujet était porteur et le public a été tellement intéressé qu'il a fallu ouvrir une seconde salle pour accueillir tous les inscrits.

La première journée avait pour objectif d'étudier le problème dans la situation actuelle en France, avec les interventions des co-directeurs du CECEF, des sociologues Sébastien Fath et Danièle Hervieu-Léger et du juriste Patrice Rolland.

La deuxième journée était plus théologique et a permis de préciser la pensée de l'apôtre Paul lorsqu'il affirmait : « *Malheur à moi, si je n'annonce pas l'Évangile !* », grâce à l'exégèse présentée par le professeur Claude Tassin, puis aux réflexions de quatre points de vue théologiques sur la question : celui d'un orthodoxe, Monseigneur Makarios, évêque du Kenya, celui d'un catholique, le Père Philippe Bordeyne, celui d'un protestant réformé, le pasteur Laurent Schlumberger, et celui d'un protestant évangélique baptiste, le pasteur David Razzano.

La troisième et dernière journée a fait un bilan général grâce à l'exposé du pasteur Jacques Matthey, du Conseil œcuménique des Églises, et aux synthèses croisées des responsables de l'œcuménisme en France : Michel Evdokimov pour les orthodoxes, Gill Daudé pour les protestants et Michel Mallèvre pour les catholiques.

Quatre pasteurs adventistes, tous responsables de l'évangélisation pour les Églises adventistes en France, ont participé à l'ensemble de ce colloque. Ils ont apprécié l'ouverture manifestée par les différents intervenants et surtout la présence nouvelle et assez importante de la pensée des chrétiens de tendance évangélique, fortement engagés dans l'évangélisation et souvent taxés de prosélytes. Les exposés des deux sociologues ont fortement contribué à montrer la pertinence de ce genre d'engagement à évangéliser dans la société contemporaine déchristianisée. L'exposé du pasteur Matthey a fait une place importante à l'action et à la réflexion des mouvements de type pentecôtiste, et le fait que le pasteur baptiste David Razzano était lui-même l'un des

intervenants, était, bien sûr, significatif à cet égard.

La nécessité d'évangéliser a été soulignée. Celle de respecter les personnes à qui l'on s'adresse a été présentée comme une nécessité absolue, et celle de collaborer entre chrétiens pour partager l'essentiel du message chrétien a été souhaitée par tous les intervenants.

En 2002, la Faculté adventiste de théologie (FAT) de Haute-Savoie s'était intéressée à cette question, en organisant un colloque sur « le prosélytisme et l'évangélisation ». Les actes du colloque sont disponibles à la FAT : www.campusadventiste.edu.

(BIP/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Lyon, France – Les religions rappellent que le mariage est l'union d'un homme et d'une femme

Dans une déclaration commune, les responsables chrétiens, juifs et musulmans de la région lyonnaise attirent l'attention sur l'institution du mariage comme repère fondateur de l'humanité.

« La question se pose aujourd'hui de savoir si la loi peut autoriser le mariage de deux personnes du même sexe. Il ne s'agit pas là d'un simple débat de société, mais d'un choix majeur, sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Ce n'est pas un cadeau à faire aux générations futures. Il y a déjà assez de souffrances occasionnées par la fragilité des liens familiaux, sans parler des maladies qui touchent nos proches et des deuils. Cette fragilité est pour beaucoup dans la difficulté que rencontrent les adultes pour aider les jeunes à construire leur vie. Comment ceux-ci seront-ils capables d'acquérir une formation solide, d'affronter leur avenir avec confiance, d'honorer les obligations d'une profession et de construire leur propre famille dans l'équilibre, si l'on relativise l'institution du mariage ? Il est capital de ne pas brouiller ce repère fondateur de l'humanité. Une institution aussi essentielle ne peut pas être soumise aux fluctuations des courants de pensée. Elle se situe bien au-delà des différences religieuses ou des clivages idéologiques. À l'heure où tant d'enseignants constatent la difficulté croissante des jeunes issus de familles éclatées à suivre correctement leur scolarité, peut-on vraiment songer à un tel

bouleversement dont les conséquences pourraient être dévastatrices ? L'expérience montre ce qu'il nous en coûte aujourd'hui d'avoir laissé saccager la nature. N'allons pas maintenant déstructurer l'humanité, qui est le cœur de toute la création !

« Il y a mensonge à prétendre qu'il est indifférent, pour un enfant, de grandir ou non avec un père et une mère. Les récits fondateurs de l'humanité sont bâtis sur la différence et la complémentarité de l'homme et de la femme. Les croyants en voient l'attestation dans les récits de la création que leur transmet la Parole de Dieu : « Au commencement, Dieu créa l'homme et la femme ». Ils sont appelés à s'unir dans le mariage pour donner la vie et la faire grandir. Tel est le socle originel sur lequel sont fondées nos vies personnelles, nos familles et nos sociétés. N'oublions pas qu'il est fragile ! »

Lyon, le 6 février 2007.

Cardinal Philippe BARBARIN, archevêque de Lyon ; Monsieur Azzedine GACI, président du Conseil régional du culte musulman Rhône-Alpes ; Père Athanase ISKOS, prêtre de l'Église orthodoxe grecque ; Monsieur Kamel KABTANE, recteur de la mosquée de Lyon ; Révérend Chris MARTIN, ministre de l'Église anglicane ; le pasteur Jean-Frédéric PATRZYNSKI, de l'Église luthérienne ; Monsieur Richard WERTENSCHLAG, grand rabbin de Lyon et de la région Rhône-Alpes ; le pasteur John WILSON, de l'Église évangélique baptiste ; Monseigneur Norvan ZAKARIAN, évêque de l'Église arménienne apostolique.

(Protestinfo/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Lyon, France - L'Église réformée de Lyon refuse de signer une déclaration contre le mariage homosexuel

L'Église réformée de Lyon n'a pas signé la « déclaration des responsables religieux de Lyon contre le mariage homosexuel » pour deux raisons, selon le communiqué de Guillaume de Clermont, pasteur de l'Église réformée de France (ERF) à Lyon.

D'abord, parce que l'Église évangélique luthérienne de France et l'ERF sont engagées ensemble dans une réflexion nationale sur la famille : « *Parole, parentalité, espérance, quels repères pour les familles ?* », qui devrait aboutir au terme d'un débat synodal du 17 au 20 mai 2007. Dans ce cadre, signer une déclaration publique contre le mariage homosexuel dès à

présent serait contradictoire avec les règles de débats internes que nos Églises se sont données avant de rendre une parole publique.

Ensuite, et plus fondamentalement, parce que le sujet du mariage homosexuel lui semble être une question trop importante pour être « prise en otage » dans un débat préélectoral. Elle n'a pas voulu joindre sa voix à ceux qui utilisent cette période avec opportunisme pour contraindre des candidats à prendre des engagements sans qu'un débat de société ait eu lieu dans le respect des règles démocratiques.

(ENI/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Londres, Angleterre - Des archevêques anglicans en tête de la marche de repentance pour l'esclavage

L'Église d'Angleterre, reconnaissant son rôle dans la traite des esclaves, prendra part à un acte de repentance prévu le 24 mars à Londres, lors duquel participeront plusieurs milliers d'anglicans, y compris leur leader spirituel.

Des personnes de tout le pays sont attendues à Londres pour une marche menée par Rowan Williams, archevêque de Canterbury, et son adjoint d'origine ougandaise, John Sentamu, archevêque de York. La marche marquera le bicentenaire de l'abolition de la traite des esclaves dans ce qui était alors l'Empire britannique.

Une croix géante sera portée et des percussionnistes africains joueront une lamentation pour ceux qui défilent dans la capitale britannique. Le cortège s'arrêtera à plusieurs endroits, pour laisser place à la réflexion, avant une célébration en plein air dans le parc de Kensington. Les participants seront invités à signer une pétition appelant le gouvernement à prendre davantage de mesures pour mettre fin à l'esclavage moderne dans le monde.

Par ailleurs, en ce qui concerne la traite des êtres humains, que l'on considère généralement comme une forme moderne d'esclavage, le pasteur Alan McDonald, modérateur de l'Église d'Écosse, a salué le projet de la Grande-Bretagne d'adhérer à la Convention européenne sur la lutte contre la traite des êtres humains. Cette mesure, qui a

déjà reçu le soutien de plus de 30 États, donnera aux victimes de la traite des êtres humains le droit de rester sur le territoire britannique pour une période minimale de 30 jours « de récupération et de réflexion ».

Dans un communiqué du 23 janvier, le pasteur McDonald a souligné : « *La situation précédente, où les victimes de la traite des êtres humains et de l'esclavage sexuel étaient immédiatement expulsées vers leur pays d'origine, était cruelle et inhumaine* ».

La décision des anglicans de commémorer la loi de 1807 sur l'abolition de la traite des esclaves par un acte de « repentance et de confession » a été prise en 2006 par le synode de l'Église d'Angleterre. Celui-ci avait alors présenté ses excuses aux descendants des esclaves pour la participation de l'Église à la traite.

Le synode a appris, à travers sa branche missionnaire, la « Society for the propagation of the faith in foreign parts » (Société pour la propagation de la foi en terres étrangères), que l'Église possédait une plantation à la Barbade, où les esclaves recevaient une marque de propriété. Les détails de la participation de l'Église d'Angleterre à la traite font encore l'objet d'une étude et un porte-parole de l'Église a affirmé au correspondant d'ENI qu'une subvention de 50 000 livres sterling (près de 76 000 euros) a été allouée par la loterie nationale britannique pour recruter des spécialistes, afin d'entreprendre un projet de recherche sur la question.

Alliance évangélique

(APIC/KNA/BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Brésil – L'importance des Églises évangéliques

Le Brésil n'est pas seulement le plus grand pays catholique au monde, avec 138 millions de fidèles, mais l'Église pentecôtiste y trouve également sa plus importante communauté, avec 24 millions de fidèles.

Selon une étude de « World Christian Database », reprise par la presse brésilienne le 29 janvier, les pentecôtistes sont au nombre de 24 millions au Brésil, 6 millions aux États-Unis et 3,9 millions au Nigeria. Ces trois pays sont les plus importants de cette communauté chrétienne.

Pour leur part, les évangéliques, qui se sont spécialisés, au Brésil, dans les guérisons et les exorcismes, sont répartis en près de 17 000 communautés. Selon l'étude réalisée aux États-Unis, ce sont l'*Église universelle du Royaume de Dieu*, l'*Assemblée de Dieu* et la *Renaissance du Christ* qui comptent le plus grand nombre de membres.

Récemment, les « évêques » et pasteurs de ces Églises évangéliques constituaient encore une fraction importante au congrès national. Mais beaucoup d'élus évangéliques ont été impliqués dans des scandales de corruption. Leur nombre a été divisé par deux lors des récentes élections du Congrès, où ils ne sont plus que 30.

La justice a lancé un mandat d'arrêt, en décembre dernier, contre les fondateurs de l'*Église de la Renaissance du Christ*, « l'apôtre » Estevam Hernandes et sa femme, « l'évêque » Sonia Hernandes, pour fraude, blanchiment d'argent et fraude fiscale. Tous deux ont fui aux États-Unis, où ils ont été arrêtés pour trafic de devises. Le gouvernement brésilien a fait une demande à Washington en vue de l'extradition du couple Hernandes.

Liberté religieuse

(BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Paris, France – Caricatures : entre liberté d'expression et liberté religieuse

Le 8 février 2006, le journal *Charlie Hebdo* publiait des caricatures de Mahomet. Si certaines prêtaient à sourire, d'autres, plus insolentes, laissaient un goût amer dans les cœurs. L'islam n'est pas synonyme de terreur et de terrorisme, seul son fondamentalisme, avec ses intégristes, reste condamnable dans ses actions. Pourtant, fallait-il pour autant mélanger les genres dans l'information publique ? Oui, sans aucun doute pour un journal satirique et polémique comme *Charlie Hebdo*.

Le 8 février 2007, le procès dit des « caricatures de Mahomet » s'est achevé devant le tribunal correctionnel de Paris. Le procureur de la République, Anne de Fontette, a requis la relaxe de Philippe Val, directeur de la publication *Charlie Hebdo*, alors qu'il était poursuivi pour injures à caractère racial par

plusieurs organisations islamiques, dont la grande mosquée de Paris.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté un texte fort intéressant, composé de 18 paragraphes, dans sa résolution 1510 intitulée « Liberté d'expression et respect des croyances religieuses », le 28 juin 2006, lors de sa 19^e séance.

Voici un extrait des paragraphes 12 à 18 :

« 12. L'Assemblée est d'avis que la liberté d'expression, telle qu'elle est protégée en vertu de l'article 10 de la convention européenne des Droits de l'homme, ne doit pas être davantage restreinte pour répondre à la sensibilité croissante de certains groupes religieux. Dans le même temps, l'assemblée rappelle fermement que les discours incitant à la haine à l'encontre de quelque groupe religieux que ce soit ne sont pas compatibles avec les libertés et droits fondamentaux garantis par la convention européenne des Droits de l'homme et les précédents de la cour européenne des Droits de l'homme.

« 13. L'Assemblée invite les parlements des États membres à tenir des débats sur la liberté d'expression et le respect des croyances religieuses, et les parlementaires à rendre compte à l'Assemblée des résultats de ces débats.

« 14. Elle encourage les communautés religieuses en Europe à débattre de la liberté d'expression et du respect des croyances religieuses au sein de chaque communauté, et à entretenir un dialogue avec d'autres communautés religieuses afin de développer un code de conduite et une conception commune de la tolérance religieuse, qui est nécessaire dans une société démocratique.

« 15. L'Assemblée invite également les professionnels des médias et leurs organisations à débattre de l'éthique des médias à l'égard des croyances et des sensibilités religieuses. Elle encourage la création, le cas échéant, d'organes de réclamation et de médiation ou d'autres organes d'autorégulation dans le secteur des médias, qui seraient chargés d'étudier les moyens de recours applicables en cas d'offense à des croyances religieuses.

« 16. L'Assemblée encourage le dialogue interculturel et interreligieux fondé sur les droits de l'homme, impliquant – sur la base de l'égalité et du respect mutuel – la société civile ainsi que les médias, et visant à promouvoir la tolérance, la confiance et la compréhension mutuelles, qui sont essentielles à l'édification de sociétés solidaires et à la consolidation de la paix et de la sécurité au niveau international.

« 17. L'Assemblée encourage les organes du Conseil de l'Europe à œuvrer activement à la prévention du discours de haine dirigé contre différents groupes religieux ou ethniques.

« 18. L'Assemblée décide de revenir sur cette question sur la base d'un rapport sur la législation relative au blasphème, aux insultes à caractère religieux et à l'incitation à la haine à l'encontre de personnes au motif de leur religion, après avoir fait le point sur les différentes approches en Europe, y compris l'application de la convention européenne des Droits de l'homme, les rapports et les recommandations de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) et de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise), et les rapports du commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe ».

(BIP/Portes ouvertes/BIA)

Paris, France – 250 millions de chrétiens persécutés dans le monde

Dans de nombreux pays, les chrétiens ne peuvent pas vivre librement leur foi et se retrouvent en cachette pour étudier la Bible ou célébrer leur culte. Dans d'autres pays, ils sont considérés comme des citoyens de seconde zone et se retrouvent discriminés à cause de leur foi en Jésus-Christ. Selon l'ONG britannique « Release », observateur de la liberté religieuse, 250 millions de chrétiens seront persécutés en 2007 dans le monde. L'association française d'aide aux chrétiens persécutés, « Portes Ouvertes », consacre l'année 2007 aux jeunes des pays où il est dangereux d'être chrétien, avec son projet « Underground ici et là-bas ». Elle propose aux jeunes, en France, de découvrir d'autres jeunes, des chrétiens persécutés au Maghreb ou en Chine, et d'aider concrètement l'Église persécutée en accueillant des jeunes venus d'ailleurs, pour la grande fête de la pentecôte 2007 à Valence.

Martine Gosselin, chargée des relations avec les médias, explique les ambitions de « Portes ouvertes » : « *Nous voulons distribuer, cette année, plus d'un million de Bibles et d'exemplaires de littérature chrétienne aux jeunes dans les pays où il est difficile d'exprimer sa foi. En tout, pas moins de 55 projets sont prévus pour les 15/25 ans, là où l'Église est persécutée* ». Selon elle, l'illustration parfaite reste la Chine, où « *80 % des chrétiens vivent à la campagne et sont, en général, plus pauvres que les autres. Or, l'exode rural des jeunes y est très fort. Même s'ils ont grandi dans des familles chrétiennes, ils risquent de perdre tout contact avec l'Évangile quand ils partent vers la ville, où le ministère auprès des jeunes dans les Églises de maison est quasiment inexistant* ».

(BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Paris, France – Rapport 2006 de la Miviludes

Dans son 4^e rapport annuel de plus de 300 pages, publié en janvier 2007, la Miviludes (Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires) signale que les sectes recrutent désormais dans le secteur professionnel. Elle constate que les mouvements sectaires s'adaptent, délaissant désormais les gourous mystiques au profit de formateurs qui se fondent dans le paysage, sans signes extérieurs de prosélytisme, pour recruter des adeptes. L'emprise d'une secte sur un individu peut commencer par un banal stage de formation professionnelle ou de réinsertion sociale, conclut ce rapport. Il y a danger s'il est coûteux, exigeant en temps et en « *obéissance* », ou s'il implique des mises en condition par des jeûnes ou des prises de substances nocives.

Mais, selon la Miviludes, il ne faut pas voir des sectes partout : on peut parler de « *dérive sectaire* » quand il y a une « *mise en état de sujétion* », c'est-à-dire une emprise manifeste sur la personne, qui s'insinue dans la vie de tous les jours. Cette dérive se caractérise également par la rupture des liens familiaux et

la disparition du patrimoine de la personne. Le rapport précise que le contexte économique est porteur : les métiers évoluent, les individus cherchent à optimiser leurs capacités d'adaptation, d'où une profusion de stages de « *reconstruction personnelle* » et de formations liées au domaine de la santé.

La Miviludes cite ainsi la formation, non reconnue, de « *praticien en analyse et réinformation cellulaire* », mélange de psychothérapie et de naturopathie, qui « *vise à rétablir l'harmonie entre le corps, l'esprit et son environnement* », ou encore la formation de Doula (accompagnatrice d'accouchement). Certaines sectes font aussi une intense activité de lobbying dans le domaine de la propriété intellectuelle (source de copyrights) et dans le domaine informatique.

Divers

(BIA) Dammarie-lès-Lys, France
Paris, France – Mars du livre religieux

Le mois de mars reste le mois du livre religieux dans toutes les librairies de France. C'est un fait, les religions inquiètent notre société pour de bonnes ou de mauvaises raisons. On peut se demander s'il n'y aurait pas, chez les uns et les autres, beaucoup de méconnaissance et d'ignorance du « fait religieux ».

Les éditeurs et les libraires pensent que les très nombreux livres religieux qui sont proposés aujourd'hui pour informer, comparer, faire réfléchir, donner à penser, peuvent apporter une contribution utile et éclairante pour leurs lecteurs, dans les débats actuels sur le rôle et le sens des religions.

C'est pourquoi, dans un nombre important de librairies en France, en Belgique et en Suisse, quatre semaines, du 3 au 31 mars 2007, seront consacrées à la promotion de livres religieux. Les éditeurs, religieux ou non, souhaitent mieux faire connaître leurs publications et les libraires proposer la diversité de cette offre.

Renseignements : jschlegel@seuil.com.

Commission paritaire
 Dépôt légal

1111 G 88583
 N° 79 – CAB – 019
 Préfecture de Seine-et-Marne

Abonnement
 d'un an

France 12 €
 Dom 13 €
 Tom 15 €
 CEE et Suisse 18 €
 Autres pays et abonnement en cours d'année : nous consulter.

Règlement

Au nom du « BIA »
 CCP – La Source 46 727 83 C